

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 10 décembre 2025 à 17.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Eglise, pour y délibérer sur les points suivants

1. Allocation de dons divers

- 1.1. Présentation et approbation d'un don dans le cadre des projets de coopération du lycée Athénée de Luxembourg
- 1.2. Approbation du don « Dîner de Nouvel An » proposé par le personnel communal

2. Evacuation des déchets

- 2.1. Approbation d'une modification du règlement-taxe harmonisé sur l'évacuation des déchets
- 2.2. Approbation d'une mise à jour des annexes relatives au règlement communal sur l'évacuation déchets
- 2.3. Approbation d'un règlement de subsides 'Windelsubsidie'

3. Finances communales

- 3.1. Approbation du budget rectifié de l'exercice 2025
- 3.2. Approbation du budget de l'exercice 2026

4. Règlements communaux

- 4.1. Approbation d'un règlement communal relatif à la nouvelle fixation des tarifs pour prestations du service technique et du service régie communal
- 4.2. Approbation d'un règlement-taxe de recouvrement des créances
- 4.3. Confirmation de plusieurs modifications urgentes du règlement de circulation communal

5. Actes notariés, compromis et droit de préemption

- 5.1. Approbation d'un acte d'échange (réf. : 905/2025) concernant des terrains sis à Munsbach, section B de Munsbach, rue du Château et rue Principale

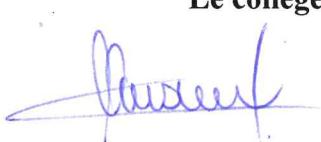
6. Questions écrites des conseillers

7. Questions du public

8. Huis clos

- 8.1. Désignation de deux membres du conseil d'administration de l'Office social Ieweschte Syrdall pour la commune de Schuttrange
 - 8.1.1. Nomination au 1^{er} poste vacant
 - 8.1.2. Nomination au 2^e poste vacant

Schuttrange, le 4 décembre 2025
Le collège des bourgmestre et échevins



Claude MARSON
président




c.s. Alain DOHN
secrétaire communal